

30 oct 2020 -10:22

Aperçu transferts des hôpitaux COVID-19

Le plan de répartition pour les hôpitaux est opérationnel depuis plusieurs mois. Les hôpitaux qui ont atteint leur capacité en terme de patients COVID-19 peuvent transférer des patients vers d'autres hôpitaux qui ont encore des lits disponibles. Soit l'hôpital s'en charge lui-même au sein de son propre réseau ou de sa province, soit il demande un transfert au Patient Evacuation Coordination Centre (PECC). Le PECC examine ensuite quels hôpitaux disposent de lits disponibles et organise le transport.

Nombre de transferts vers chaque province

Selon les chiffres de Sciensano, 547 transferts ont été enregistrés depuis le 1er octobre. Avant-hier (28/10), 68 transferts ont eu lieu. La province mentionnée est celle de l'hôpital d'accueil.

CHIFFRES DE SCIENSANO

Province d'accueil	Total depuis 1/10/2020	28/10/2020
Anvers	71	12
Bruxelles (19 communes)	74	7
Hainaut	51	4
Limbourg	41	9
Liège	47	7
Luxembourg	9	0
Namur	53	3
Flandre-Orientale	97	11
Brabant flamand	39	4
Brabant wallon	6	0
Flandre-Occidentale	55	9
Allemagne	4	2
Total	547	68

Nombre de transferts depuis chaque province

Le Patient Evacuation Coordination Centre (PECC) a effectivement effectué un total de 281 transferts depuis le début du mois d'octobre, dont 24 avant-hier (28/10). La différence de nombre entre Sciensano et le PECC peut s'expliquer comme suit : au sein de leur propre réseau ou dans la province, les hôpitaux transfèrent sans l'aide du PECC.

CHIFFRES DE PECC

Départ de Bruxelles vers	Total depuis 1/10/2020	28/10/2020
Anvers	35	0
Brabant wallon	2	0
Bruxelles	27	0
Hainaut	17	0
Limbourg	18	0
Namur	3	0
Flandre-Orientale	54	4
Brabant flamand	27	2
Flandre-Occidentale	47	3
Total	230	9

Départs de Liège vers	Total depuis 1/10/2020	28/10/2020
Anvers	11	7
Brabant wallon	0	0
Bruxelles	0	0
Hainaut	0	0
Liège	1	1

Limbourg	23	4
Namur	0	0
Flandre-Orientale	0	0
Brabant flamand	12	1
Flandre-Occidentale	0	0
Allemagne	4	2
Total	51	15
Total final	281	24

Phases de plan de répartition

Le plan de répartition entre les hôpitaux comporte 5 phases :

- phase 0 : 15 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (300 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits doivent être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1A : 25 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (500 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être gardés libres pour les patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1B : 50 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (1 000 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 2A : 60 % des lits de soins intensifs seront réservés aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6x plus de lits seront réservés aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs seront créés (300 lits ICU supplémentaires)
- phase 2B : 60 % des lits de soins intensifs à réserver aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6 fois plus de lits à réserver aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs à créer (ceux de la phase 2A) + 25 % de lits extra-intensifs à créer (800 lits supplémentaires au total).

Le comité de Hospital & Transport Surge Capacity a demandé aux hôpitaux généraux et universitaires de

passer à la phase 2B à partir du 2 novembre. Elle a également demandé de créer de lits Corona High Oxygen Care en dehors des soins intensifs.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be